Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

https://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Carriere-des-magistrats.html

Carrière des magistrats

- Nos activités - Accompagnement - Statut des magistrats -

Date de mise en ligne : samedi 1er novembre 2008

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

Copyright © Association des Jeunes Magistrats (AJM)

La carrière d'un magistrat s'articule autour :

- de 3 grades (2nd grade, 1er grade et hors-hiérarchie) ;
- chacun de ces grades étant divisé en échelons.

Le passage du 2nd au 1er grade s'effectue par inscription à un tableau d'avancement, une fois le dernier échelon du 2nd grade atteint. Une durée d'ancienneté dans cet échelon est également exigée pour prétendre à l'inscription.

Le traitement net en début de carrière s'élève aux environs de 2.500 euros net.

Le traitement moyen en fin de carrière atteint les 6.000 / 6.500 euros.

Copyright © Association des Jeunes Magistrats (AJM)